

Faites lire « l'impossible consentement » à ceux qui seraient tentés par le vaxxin Covid

écrit par René Mary | 30 novembre 2024



Le conseil d'État a confirmé la révocation du pharmacien du centre hospitalier de Cholet, Amine Umlil. | ARCHIVES OUEST-FRANCE



Le conseil d'État a confirmé la révocation du pharmacien du centre hospitalier de Cholet, Amine Umlil. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Vaccins contre la Covid-19

L'impossible consentement

Rapport

*« Effets indésirables des vaccins contre la Covid-19
et système de pharmacovigilance français »*

Transmis à l'OPECST suite à l'enquête
demandée par le Sénat

Amine UMLIL

Suite à une pétition soulevant des interrogations sur les vaccins contre la Covid-19 (maladie liée au coronavirus : le Sars-CoV-2), une enquête est demandée à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) par la Commission des affaires sociales du Sénat. Cette étude concerne les « effets indésirables des vaccins contre la Covid-19 et système de pharmacovigilance français ». Dans ce cadre, à la demande de plusieurs personnes dont des

parlementaires et autres élus, Amine Umlil est auditionné, le 8 avril 2022 à partir de 9 heures, par des sénateurs et des députés. Avant cette audition, il transmet un rapport circonstancié aux parlementaires désignés rapporteurs. Ce rapport est une synthèse qui propose des éléments utiles, extraits des documents publiés par les autorités ad hoc, vérifiables, indépendantes et réglementaires en tout premier lieu. Ces données ont été relevées, en temps réel, depuis plusieurs mois et notamment depuis le début de cette vaccination contre la Covid-19. Les faits sont de nature à vicier le consentement des personnes, et sont donc susceptibles de porter atteinte à la dignité de la personne humaine. Sollicité par plusieurs citoyens venant de divers horizons, ce rapport est désormais disponible dans le présent ouvrage. Ce travail peut également constituer un repère utile à toute personne amenée à prendre une décision.

Corruption, mensonge, incompétence et lâcheté.

Voilà ce qui pourrait résumer le gouvernement, le conseil scientifique et les institutions médicales françaises (ARS, ANSM...). **Des chiffres faux, orchestrés par des médias alarmistes, sur une pandémie inoffensive pour la quasi-totalité de la population. Des autorisations de mise sur le marché prématurées** sans recul de produits expérimentaux développés par des laboratoires criminels multi condamnés, juges et parties de leur propre produit, sous contrat opaque auprès de la commission européenne.

Des vaccins complètement bidon qui ne protègent de quasi rien, n'empêchent pas d'avoir le covid et ni de le transmettre. La vaccination des enfants, des femmes enceintes, le tout orchestré par un ministre menteur et incompétent. Le pass vaccinal !... Une nouvelle honte de l'histoire de France...

Pas de pardon et honte à tout le staff médical promoteur (plateau télé ou non) de cette mascarade, cultivant la peur auprès d'une majorité naïve et crédule.

Honneur au personnel soignant suspendu qui a gardé son intégrité et son libre choix.

Respect au personnel soignant contraint-forcé à l'injection afin de garder leur boulot ou crever dans la rue sans indemnité. Quelle belle notion de consentement éclairé !

Honneur aux millions de gens zéro vaccinés qui avaient conscience dès le départ de l'absurdité de la situation.

Honneur et respect à M. Umlil, qui a sacrifié sa carrière au profit de la transparence et de l'éthique.

<https://resistancerepublicaine.com/2022/05/27/deposition-choc-au-senat-du-docteur-amine-umlil-22000-enfants-ont-ete-vaccines-avant-lautorisation-de-mise-sur-le-marche/>

<https://resistancerepublicaine.com/2023/04/19/le-covido-sceptique-dr-umlil-revoque-de-lhopital-de-cholet-interdit-de-faire-appel/>

<https://resistancerepublicaine.com/2023/07/24/les-ordures-du-conseil-detat-confirment-la-revocation-du-docteur-umlil/>

<https://resistancerepublicaine.com/2023/10/22/paris-de-nombreux-soutiens-aux-soignants-louis-fouche-et-amine-umlil-descendent-dans-les-rues/>

Son livre comme recueil formel et pièce à conviction, très instructif, met en lumière l'historique des erreurs médicamenteuses, la corruption des administrations médicales et l'absence d'institutions neutres et impartial face aux lobbies de bigpharma.

S'il reste un minimum de dignité à ce pays, que la justice (en espérant qu'elle soit intègre et courageuse) fasse son travail :

-pour réintégrer Mr Umlil et même le promouvoir pour son combat,

-pour mettre sous verrou tous les responsables et que soit repensé intégralement le circuit de validation du médicament afin de donner espoir aux générations à venir de ne pas

devenir de la chair à piquouse ou des cobayes bon marchés.
La France, c'est 190000 cas d'effets secondaires, dont 25%
grave, avec un rapport de déclaration de 1/10.
M. Umlil, c'est la légion d'honneur que vous méritez !

René Mary